

SPORTS COLLECTIFS BENJAMINES / BENJAMINS
BASKET – HAND – VOLLEY – FUTSAL le mercredi 23 MARS 2022 dans le 22
FOOT le mercredi 6 AVRIL 2022 à PLOËRMEL

Ces informations peuvent toujours évoluer. Avant chaque compétition territoriale, il est donc important de [CONSULTER REGULIEREMENT le SITE INTERNET de l'UGSEL BRETAGNE](#) pour s'informer en temps réel.

COORDINATEUR DES TOURNOIS EN SALLES : BEUZEOC Marie-Philippe – 06.31.61.91.53
à contacter en cas de souci le jour de la compétition

Pour participer à la compétition dans les meilleures conditions, **IL EST IMPORTANT DE LIRE ATTENTIVEMENT L'ORGANISATION GENERALE et [LE LIVRET DEDIE AUX SPORTS COLLECTIFS](#)** disponibles sur le site internet de l'Ugse Bretagne, mais également **LES REGLEMENTS SPORTIFS NATIONAUX** disponibles sur le site internet de l'Ugse nationale.



AVANT DE PARTICIPER, il est important de PRENDRE CONNAISSANCE :
- des mesures d'adaptation Ugse à la situation sanitaire, allégées le 11/03/22
- du protocole territorial sanitaire Ugse de l'activité, allégé le 11/03/22
AFIN DE S'Y CONFORMER.

QUALIFICATIONS aux tournois :

La reprise des compétitions territoriales reste soumise au respect des règles sanitaires énoncées dans le cadre de fonctionnement de NIVEAU 2.

La réduction des jauges de participation en faisant partie,

Les tournois territoriaux de sports collectifs se dérouleront à 4 EQUIPES maximum cette année, soit 1 équipe qualifiée par comité.

Le délai entre la limite départementale et les tournois territoriaux étant très court, aucun repêchage ne sera effectué.

Implantation des tournois et RDV : voir le tableau récapitulatif [PAGE 3](#) de cette circulaire.

Tirage au sort : Voir document annexe.

Arbitrage : Chaque équipe DOIT se déplacer avec UN arbitre (en priorité un JEUNE ARBITRE).

Forfait : Tout forfait doit être immédiatement signalé au secrétariat territorial pour permettre le repêchage d'une équipe.

LICENCE SPORTIVE : Se référer à l'article 7 des règlements généraux sportifs de l'Ugse 2021/2022.

En substance, cet article rend la licence Ugse OBLIGATOIRE avec présentation sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement lors des championnats et fera office d'accréditation pour l'année scolaire. Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.

LICENCE ENCADRANT : Se référer à l'article 9 des règlements généraux sportifs de l'Ugsel 2021/2022.



En substance, cet article rend OBLIGATOIRE la licence encadrement délivrée à titre gratuit par son comité pour tout participant encadrant (prof EPS, personne participant à l'animation de l'AS, accompagnateur ponctuel) à une compétition ou rencontre UGSEL. Cette licence doit pouvoir être présentée sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement et fera office d'accréditation pour l'année scolaire.

Inscription nominative des équipes sur Usport :



L'inscription nominative des joueurs (inscrits sur les feuilles de matchs) sur Usport est nécessaire pour pouvoir générer des statistiques de participation au niveau de la Bretagne. Pour ce faire, il est demandé à chaque professeur d'effectuer cette démarche au plus tard le mercredi suivant les tournois, soit cette année le 30 MARS 2022.

DISCIPLINE - PROPRETE :

**PAR RESPECT des PERSONNES et des INSTALLATIONS mises à disposition de l'Ugsel,
TOUS LES ADULTES RESPONSABLES D'ELEVES**

doivent veiller au comportement correct des jeunes présents et au maintien de la PROPRETE DES LIEUX.

- Divers :**
- = Chaque équipe doit fournir 2 jeux de maillots de couleurs différentes.
 - = Rappel : la dimension des terrains de volley est de 7 x 7.
 - = Le port des chaussures spécifiques est obligatoire pour l'accès aux salles.
 - = Journée continue. Prévoir le pique-nique.
 - = L'organisateur ne fournit pas de boisson (eau).
 - = Ces tournois ne sont pas qualificatifs à des phases nationales.

ugselbretagnesportscollectifsbenjaminsugselbretagnesportscollectifsbenjamins

Secrétariat UGSEL Bretagne : 7 rue Jules Verne – CS 30222 – 22002 SAINT BRIEUC Cedex 01
Tél : 02.96.21.06.30 – Courriel : ugsel.bretagne@e-c.bzh – Site : <http://www.ugsel-bretagne.org>
Ugsel nationale – Site : <http://www.ugsel.org>

TOURNOIS TERRITORIAUX de SPORTS COLLECTIFS BENJAMINES / BENJAMINS
BASKET – HAND – VOLLEY – FUTSAL le mercredi 23 MARS 2022 dans les COTES D'ARMOR
FOOT le mercredi 6 AVRIL 2022 à PLOËRMEL

SPORTS	Cat	Poules	VILLES	INSTALLATIONS	ADRESSES	Horaires	RESPONSABLES
BASKET	BF	1	MERDRIGNAC	Salle Omnisports Intercommunale	40 rue Nationale	13h00/17h00	Gaëtan PROD'HOMME – 06.23.63.60.18
		2					
	BG	1	MERDRIGNAC	Salle Omnisports Intercommunale	40 rue Nationale	13h00/17h00	Gaëtan PROD'HOMME – 06.23.63.60.18
		2					
HAND	BF	1	GUINGAMP	Parc de Kergoz – Hall Corvaisier	Rue du Prieuré	13h00/17h00	René-Marc ETESSSE – 06.44.81.78.06
		2					
	BG	1	GUINGAMP	Parc de Kergoz – Hall Corvaisier	Rue du Prieuré	13h00/17h00	René-Marc ETESSSE – 06.44.81.78.06
		2					
FUTSAL	BF	1	LAMBALLE	Collège Sacré Cœur	23 Rue Rouxel Bertin	13h00/17h00	Norbert CHANDAVOINE – 06.31.15.00.80
		2	LAMBALLE	Salle OGEC	46 Rue Chanoine du Temple		
	BG	1	PONTRIEUX	Complexe Sportif	3 Rue de Pen Fantan	13h00/17h00	Olivier MEUDIC – 06.60.44.90.42
		2					
VOLLEY	BF	1	SAINT-BRIEUC	Collège Saint Charles	2 Rue Cordière	13h00/17h00	Anne GEFFROY – 06.66.98.66.28
		2					
	BG	1	SAINT-BRIEUC	Collège Saint Charles	2 Rue Cordière	13h00/17h00	Yves LE PICARD – 06.42.31.77.86
		2					
FOOT à 7	BG	Unique	PLOËRMEL	Terrains de la Pérouse	Rue de la Croix de l'If	Accueil à partir de 11h30	Eric BRIEND – 06.32.42.95.94
RUGBY	MG						

Les HORAIRES INDIQUES sont les horaires conseillés. En cas de MODIFICATION, il appartient à l'ORGANISATEUR DE PREVENIR DIRECTEMENT LES EQUIPES CONCERNEES. CETTE DEMARCHE EFFECTUEE, C'EST ALORS L'HORAIRE COMMUNIQUE QUI FAIT FOI.

Toutes les installations sont mises gracieusement à la disposition de l'UGSEL.

Il est donc ESSENTIEL de faire respecter le personnel et le matériel mis à disposition et de laisser les lieux dans un état de PROPRETE IRREPROCHABLE.

Chacun est concerné et TOUT LE MONDE EST RESPONSABLE.